

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Objet
Etude sur le potentiel
commercial de la
commune – demande
de subvention

Séance du 14 mars 2022

LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 8 mars 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents Alexandre BOURIGAULT, Nathalie LACUEY, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Didier IGLESIAS, Hélène BARBOT, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Nadine GRENOUILLEAU, Nathalie BIJOUX, NICOLE BONNAL, Christophe BAGILET, Vincent BUNEL, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Muriel SOLA, Kamel MEHERZI, Justine ADENIS, Cédric JUIF, Monique FRENEL, Nicolas CALT, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Michel MEYRE à Hélène BARBOT - Fatima SABI à Andrée COLLIN
Hervé DROILLARD à Pascal CAVALIERE - Olivier SAILHAN à Martine CHEVAUCHERIE
Céline PROUHET à Alexandre BOURIGAULT

M. Régis DESCLAUX DE LESCAR a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis 2006, la Ville de Floirac est engagée dans plusieurs grands projets d'aménagement, notamment l'aménagement des Rives de Floirac (ZAC des Quais). Ce nouveau quartier, jouxtant le centre-bourg historique, abrite déjà des équipements majeurs tels que la Bordeaux-Métropole Arkea Arena, la clinique du Tondou, l'arrivée du pont Simone Veil, mais aussi, le projet urbain Garonne Eiffel, qui abritera de nouveaux logements, de nouveaux commerces, de nouveaux emplois et le projet de renouvellement urbain du quartier Dravemont et du centre-ville.

Dans ce contexte, la Ville de Floirac souhaite établir une stratégie de redynamisation économique de son territoire et notamment de ses polarités commerciales. Pour cela, il est proposé de confier à la CCI Bordeaux Gironde la réalisation d'une étude sur le potentiel commercial de la commune.

Cette étude sera réalisée au cours de l'année 2022 et comportera 4 phases :

- Phase 1 : Diagnostic et analyse du fonctionnement commercial de la commune : analyse socio-économique ; analyse de l'offre commerciale et artisanale de la commune et de l'environnement concurrentiel ; identification des flux commerciaux ; étude de la capacité de consommation des ménages ; évasion et emprise commerciale ; enquête auprès des commerçants du centre-ville.
- Phase 2 : Analyse et prospective des différentes polarités commerciales : une fiche d'analyse par polarité sera réalisée et permettra d'évaluer la position et l'attractivité de chacune des centralités commerciales.
- Phase 3 : Préconisations d'actions et propositions d'évolution : il s'agira de proposer des actions opérationnelles à la commune afin d'optimiser son fonctionnement commercial.
- Phase 4 : Accompagnement pour développer le marché du dimanche matin : lancé en septembre 2019, le marché de Floirac regroupe une dizaine de professionnels sur une offre majoritairement alimentaire. Avec la réhabilitation du château du Castel qui débutera dès 2022 et qui nécessitera le déplacement du marché au sein du parc du Castel, l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune dans le cadre du réaménagement du centre-bourg et de la création de nouveaux logements sur la plaine, il devient nécessaire de mettre en œuvre différentes actions afin d'accompagner le développement du marché du Castel qui est désormais bien installé sur la commune : rencontrer et consulter les commerçants du marché, réaliser une enquête auprès des consommateurs, rechercher des commerçants complémentaires ...

Pour précision, au regard de l'enjeu que représente le marché de plein air, cette phase n'étant pas interdépendante des 3 autres, elle débutera en parallèle de la phase 1.

Cette démarche est en cohérence avec le schéma de développement économique métropolitain voté en novembre 2021 et notamment avec le soutien à l'économie de proximité. De plus, elle s'intègre dans le plan d'action commerce qui permet une participation financière de Bordeaux Métropole de 50 % de l'étude plafonnée à 8 000 euros. Enfin, elle a été inscrite dans le contrat de codéveloppement 2021-2023 (Fiche n°C051670016) validant une participation financière de Bordeaux Métropole à hauteur de 4 000 €. Le coût de cette étude est évalué à 25 429 euros et le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Coût de l'étude	25 429 €	CCIBG (30 % pris en charge directement)	7 629 €
		BM (15 %)	4 000 €
		Commune (55 %)	13 800 €
TOTAL	25 429 €	TOTAL	25 429 €

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le lancement de cette étude et de solliciter une participation financière de 4 000 euros auprès de Bordeaux Métropole pour soutenir la réalisation de celle-ci.

Vu l'avis de la Commission Urbanisme, patrimoine et mobilités réunie en date du 3 mars 2022 ;

Considérant l'intérêt stratégique pour la ville de Floirac de disposer d'une étude sur son potentiel commercial ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

DECIDE de lancer l'étude sur le potentiel commercial de la commune ;

SOLLICITE une participation financière de 4 000 euros auprès de Bordeaux Métropole pour soutenir la réalisation de cette étude ;

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cette étude et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de celle-ci (convention, avenant, etc.)

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 32

Pour : **28**

Contre : 4 (Mmes ARNOLD,
CASTAGNET, MM. CALT, SINSOU)

Abstention : 1 (M. LEDOUX)

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 15 mars 2022

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU


